DOCTRINE TECHNIQUE ROUTIÈRE
NOTE D'ACTUALITÉ N° 15

Juin 2026

La direction des mobilités routières a mis en place une coordination de la production de la doctrine technique (guides, notes techniques, CCTG…), au service de l'ensemble de la communauté routière.

Cette note d'actualité a pour objet de présenter les récentes productions méthodologiques publiées pour chaque thème, tous producteurs confondus (Cerema, IDRRIM, UGE, CETU, PIARC…), en expliquant en quelques mots leur contenu et, pour les documents révisés, les principales évolutions par rapport à la version antérieure. Certaines évolutions réglementaires ou normatives relatives au domaine routier sont également abordées.

Ce numéro recense les publications entre avril 2026 et juin 2026. Des publications plus anciennes n'ayant pas été présentées dans les numéros précédents peuvent également figurer.

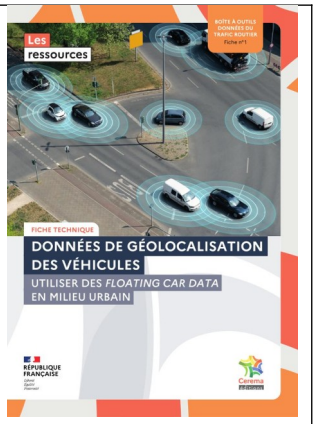
Les précédents numéros sont consultables sur le site de l'IDRRIM :
https://www.idrrim.com/publications/Doctrine-technique-routiere-1.htm

❖ *Conception, gestion de la sécurité, gestion de trafic, ingénierie du trafic*

Boîte à outils données du trafic routier. Fiche n°1, Données de géolocalisation des véhicules. Utiliser des floating car data en milieu urbain
Cerema - mai 2026

Cette fiche donne un cadre d'utilisation en milieu urbain des données de type Floating Car Data. Elle propose des critères de décision utiles lorsqu'on envisage d'en faire l'acquisition. Enfin, elle donne un aperçu des typologies de fournisseurs et présente quelques cas d'usage basés sur les retours d'expérience de collectivités ayant recours à ce type de données.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/608283/boite-a-outils-donnees-du-trafic-routier-fiche-n-1-donnees-de-geolocalisation-des-vehicules-utiliser

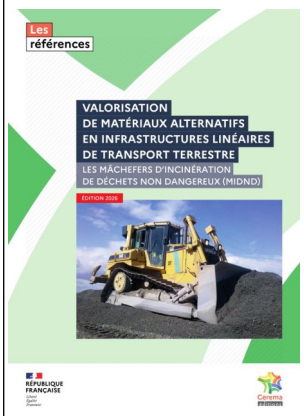


❖ ***Chaussées, terrassements, géotechnique, gestion de patrimoine***

Valorisation de matériaux alternatifs en infrastructures linéaires de transport terrestre : Les mâchefers d'incinération de déchets non dangereux (MIDND)
Cerema – juin 2026

Ce guide révise et remplace le guide « Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière – Les mâchefers d'incinération de déchets non dangereux » édité en octobre 2012 par le Sétra. Il constitue le référentiel à suivre pour toute valorisation en infrastructures linéaires de transport terrestre. L'arrêté ministériel du 18/11/11 relatif au recyclage en technique routière des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux va être prochainement révisé en cohérence avec les dispositions du présent guide. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la valorisation de mâchefers d'incinération de déchets non dangereux.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/615858/valorisation-de-materiaux-alternatifs-en-infrastructures-lineaires-de-transport-terrestre-les-machef



❖ ***Ouvrages d'art***

Traitement préventif des dégradations mineures des ponts communaux. Fiche n°3, Détecter et traiter la dégradation de la peinture et l'oxydation des structures métalliques
Cerema – avril 2026

Les agressions de l'environnement, les ultraviolets, l'érosion participent à la dégradation des peintures appliquées sur les ouvrages métalliques. Elles ont d'ailleurs une durée de vie inférieure aux structures sur lesquelles elles sont appliquées. À terme, ces dégradations entraînent l'oxydation de surface des pièces métalliques, puis une corrosion avec des pertes de section qui menacent la capacité portante de l'ensemble de la structure. La structure métallique n'étant plus suffisamment protégée, il est alors nécessaire de procéder à une nouvelle mise en peinture, partielle ou totale. La réfection de la peinture d'une structure métallique est une opération exigeante sur les plan technique et environnemental et nécessite de respecter plusieurs étapes. Ces étapes sont détaillées et illustrées dans cette fiche.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/607970/traitement-preventif-des-degradations-mineures-des-ponts-communaux-fiche-n-3-detecter-et-traiter-la-



Information normative:
Publication des révisions des normes granulats NF P18-543 et NF P18-544
avril 2026

2 normes granulats, NF P18-543 Etude pétrographique des granulats appliquée à l'alcali-réaction et NF P18-544 Détermination des alcalins actifs solubles dans l'eau de chaux, précédemment en phase expérimentale (XP) sont publiées. Ces deux documents font partie du corpus des normes granulats sur la prévention des désordres liés à l'alcali-réaction.

https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-p18543/granulats-etude-petrographique-des-granulats-appliquee-a-lalcalireaction/fa211577/599030

❖ ***Signalisation***

Information normative:
Publication de la norme Dispositifs répétiteurs de feux de circulation à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes - Partie 1 : R12
avril 2026

La NF S32-002-01 spécifie les caractéristiques fonctionnelles des répétiteurs sonores et tactiles des feux piétons R12, à l'usage des personnes déficientes visuelles. Elle remplace la NF S32-002:2004 en introduisant des améliorations fonctionnelles et apporte des précisions techniques comme les interactions des dispositifs répétiteurs sonores avec les signaux lumineux R12 qui leurs sont associés, de sorte que les signaux lumineux R12 ainsi sonorisés bénéficient d'une surveillance commune de bon fonctionnement. Elle redéfinit également les caractéristiques sonores et tactiles ainsi que les caractéristiques d'activation de ces dispositifs. Elle ne reprend pas cependant son amendement NF S32- 002/A1 qui fera l'objet de la partie 2 de cette nouvelle série.

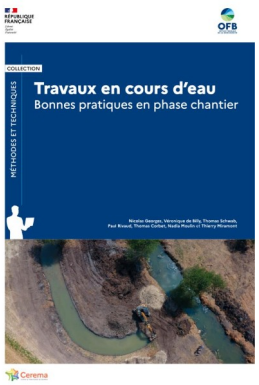
https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-s320021/dispositifs-repetiteurs-de-feux-de-circulation-a-lusage-des-personnes-aveug/fa206020/598142

❖ ***Environnement***

Travaux en cours d'eau. Bonnes pratiques en phase chantier
Cerema/OFB – décembre 2025

Ce guide, corédigé par l'OFB et le Cerema, présente les bonnes pratiques de chantier à connaître pour réaliser des travaux en milieu aquatique et éviter ou réduire tout impact environnemental prévisible. Construit autour d'une collection de dix-huit fiches opérationnelles, il expose préalablement les connaissances utiles sur les cours d'eau et les points de vigilance particuliers aux chantiers qui y sont menés. Cet ouvrage se veut opérationnel et didactique pour répondre aux besoins usuels des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, des bureaux d'études, des entreprises de travaux publics et des services de l'État et établissements publics concernés.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/606779/travaux-en-cours-d-eau-bonnes-pratiques-en-phase-chantier



❖ ***Modes actifs***

Contexte d'emploi des chaussées à voie centrale bidirectionnelle
DGITM– mai 2026

La mesure 17 adoptée par le comité interministériel de la sécurité routière du 17 juillet 2023 « préciser le contexte d'emploi des chaussées à voie centrale banalisée » a pour objectif de permettre une cohabitation plus facile et des risques moindres entre les cyclistes et les véhicules motorisés sur ces aménagements. En réponse à cette demande, des recommandations ont été élaborées par la DGITM, la DSR et le Cerema en vue de préciser :

- *le contexte d'emploi des chaussées à voie centrale bidirectionnelle1 (CVCB), afin d'y rendre la circulation compatible avec les manœuvres à réaliser,*
- *les conditions d'implantation des CVCB afin qu'elles soient réservées à des routes adaptées.*

Une mise à jour de la fiche n°37, Chaussée à voie centrale banalisée du Cerema est en cours

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/202605%20Contexte%20d%27emploi%20des%20chauss%C3%A9es%20%C3%A0%20voie%20centrale%20bidirectionnelle.pdf



Cette note d'actualité est destinée à un large public de la communauté technique routière. N'hésitez pas à vous inscrire selon la procédure suivante :

envoyer un mail à l'adresse : sympa@developpement-durable.gouv.fr

en précisant dans l'objet du mail : SUB ldif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr

Il n'est pas utile d'écrire de message dans le corps de texte.